

ELECTIONS des 4 membres **titulaires médecins** AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SFMU 2020 **Appel à candidatures dead-line 31 mai 2020**

Cher(e)s Ami(e)s,

Tous les ans, le Conseil d'Administration de la Société Française de Médecine d'Urgence renouvelle le 1/3 de ses membres titulaires médecins.

Quatre postes sont à pourvoir cette année. La durée du mandat d'administrateur est de 3 ans, renouvelable une seule fois. Les membres sortants sont :

1. Thibaut DESMETTRE (fin de 1^{er} mandat),
2. Olivier GANANSIA (fin de 1^{er} mandat),
3. Agnès RICARD-HIBON (fin de présidence),
4. Karim TAZAROURTE (fin de 1^{er} mandat)

APPEL A CANDIDATURES

Pour **se porter candidat au Conseil d'Administration**, il faut remplir les conditions suivantes :

- être membre médecin titulaire, à jour de sa cotisation 2020 (membre médecin titulaire : être médecin, exercer la médecine d'urgence, dans une structure de médecine d'urgence d'un établissement de santé en France).
- manifester un intérêt particulier pour notre société savante et pour la médecine d'Urgence en général,
- adresser **avant le 31 mai 2020 minuit** (cachet de la poste faisant foi) :
 - un acte de candidature circonstancié (ne dépassant pas 50 lignes et précisant en particulier le mode d'exercice) et
 - un CV
- par **courrier** : à SFMU, Directrice administrative, 103 boulevard de Magenta, 75010 Paris
- **et** par **courriel** à tdesmettre@chu-besancon.fr (copie à sfmu@wanadoo.fr)

Le CA se réserve le droit d'effectuer une vérification de la déclaration du candidat. Toute fausse déclaration entraînera de facto, une invalidation de la candidature.

Tout candidat s'engage, en répondant à l'appel à candidature, à respecter les critères d'admission et à signaler toute modification de son statut ou de son mode d'exercice, au secrétaire général et à la direction administrative de la SFMU, dans le mois suivant cette modification.

Une fois validée par le Conseil d'Administration de juin, la liste des candidats vous sera adressée par e mailing. Elle sera par ailleurs consultable sur le site de la société.

MODALITES DE VOTE

Vous pourrez alors, si vous êtes membre titulaire à jour de votre cotisation, conformément au règlement intérieur, **voter par Internet du 01 septembre au 16 octobre 2020 – 15h30, selon la procédure suivante :**

- Se connecter à partir du **01 septembre 2020** sur le site de vote à l'adresse : <http://www.sfmu.org/vote>
- Renseigner les champs « login » et « mot de passe »
 - o En cas d'oubli de vos codes de connexion, cliquez sur la procédure « Mot de passe oublié », ils vous seront immédiatement envoyés par courriel

Vous aurez également la possibilité de voter **lors du Congrès Urgences 2020 sur le stand de la SFMU** à partir d'un « isoloir électronique » **jusqu'au vendredi 16 octobre 2020 à 15H30.**

PROCLAMATION DES RESULTATS - ASSEMBLEE GENERALE SFMU

Les résultats du vote, pour le renouvellement du Conseil d'Administration, seront proclamés durant le congrès, au cours de l'Assemblée Générale de la SFMU qui aura lieu le **vendredi 16 octobre 2020 à 18h**, Salle Maillot, Palais des Congrès Paris. **Ce courrier tient lieu de convocation.**

Cordialement,

Thibaut DESMETTRE

Secrétaire Général SFMU

tdesmettre@chu-besancon.fr